

ATTESTATION DE SUIVI RÉGULIER DES COURS à destination de la caisse d'assurances sociales de l'étudiant-indépendant

(ARTICLES 5QUATER ET 12BIS DE L'ARRÊTÉ ROYAL N° 38 DU 27/07/1967 ORGANISANT LE STATUT SOCIAL DES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS ET ARTICLE 5BIS DE L'ARRÊTÉ ROYAL DU 19 DÉCEMBRE 1967 PORTANT RÈGLEMENT EN EXÉCUTION DE L'ARRÊTÉ ROYAL N°38)

1. Année scolaire ou académique: 20..... - 20.....

2. Numéro de registre national:

..-.

Nom :

Prénom :

3. Nom et adresse de l'établissement d'enseignement :

.....
.....

Je soussigné, (Nom, prénom et fonction,)

déclare que l'étudiant cité ci-dessus au cours de l'année reprise ci-dessus :

☐ a été présent aux cours, au minimum pour 17 heures de cours par semaine ou 27 crédits par an ou,

☐ n'a pas été présent aux cours, au minimum pour 17 heures de cours par semaine ou 27 crédits par an,

ou, à défaut de présences pouvant être attestées par l'établissement d'enseignement,

☐ a participé aux examens correspondant à 27 crédits par an ou 17 heures de cours par semaine ou,

☐ n'a pas participé aux examens correspondant à 27 crédits par an ou 17 heures de cours par semaine.

CACHET DE L'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT

DATE :/...../.....

Signature